



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 21 mai 2024

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE DE LA COMMUNE DE PROPIÈRES

Suite aux démissions de sept conseillers municipaux, le conseil municipal de Propières (Rhône) a perdu plus du tiers de ses membres. Par conséquent, **les électeurs de la commune de Propières sont appelés aux urnes** pour élire au total sept conseillers municipaux.

Le scrutin se déroulera en mairie **le dimanche 30 juin 2024 de 8h00 à 18h00** et, en cas de second tour, le dimanche 7 juillet 2024.

Les déclarations de candidatures seront reçues à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône les lundi 10, mardi 11 et jeudi 13 juin 2024 (de 9h à 12h et de 14h à 16h).

Cabinet de la préfète de région
Auvergne-Rhône-Alpes

Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69